

Procès-verbal
-
CONSEIL MUNICIPAL
Du

Mercredi 16 septembre 2026

PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize septembre à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de MONTRELAIS se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AUBRY Laurent, Maire.
Nombre de membres en exercice : 15

Étaient présents : 12 : M. AUBRY Laurent, Mme BEDOUET Laëtitia, M. FROGER Anthony, Mme DUTORDOIR Florence, Mme LERAY Brigitte, M. JEANNETEAU William, Mme ROCHETEAU Céline, M. GUILLOTEAU Freddy, Mme SUZINEAU Delphine, M BROCHARD Francis, Mme CERISIER Nicole, M. LEVILAIN Mickaël.

Étaient absents excusés : 3 (3 pouvoirs) M. GANDON Philippe à M. GUILLOTEAU Freddy, M. LUBERT Philippe à Mme CERISIER Nicole, Mme GOUPILLE Delphine à Mme BEDOUET Laëtitia.

Secrétaire de séance : M. GUILLOTEAU Freddy

Convocation du 11 septembre 2026

ORDRE DU JOUR

- ❖ Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- ❖ Représentants élus des délégations extérieures - COMPA
- ❖ Tarifs communaux
- ❖ Affaires scolaires : Effectifs 2026-2027

PROCÈS – VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 JUILLET 2026

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à formuler des remarques sur le procès-verbal de la séance du 6 Juillet 2026.
Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal.

MODIFICATIONS DES REPRÉSENTANTS ÉLUS DES DÉLÉGATIONS EXTÉRIEURES - COMMISSIONS THÉMATIQUES - COMPA

Acte DM20261609D01 : classification : 5.3.1 délégués au sein des intercommunalités (EPCI- syndicats mixtes)

Certains organismes intercommunaux sollicitent les conseils municipaux afin que les communes désignent des élus chargés de les représenter au sein de leurs assemblées, notamment dans les syndicats (enfance, eau, déchets, etc.), les associations, les établissements publics et les organismes partenaires.

La désignation de ces représentants permet de favoriser les échanges, la concertation et la coordination des actions entre la commune et les différents organismes concernés.

Monsieur le Maire propose de modifier les représentants de la commune au sein de ces organismes et de privilégier la désignation d'adjoints au Maire, ceux-ci étant davantage informés et impliqués dans le suivi des dossiers concernés.

Monsieur le Maire invite donc le Conseil Municipal à procéder à la désignation de ses représentants.

Les élus intéressés se font connaître et le vote est organisé à main levée.

À l'issue du vote, ont été désignés :

COMMISSIONS THÉMATIQUES COMPA

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉS	Laëtitia BEDOUET
ANIMATION - SOLIDARITÉS	Florence DUTORDOIR
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ	Laëtitia BEDOUET et Laurent AUBRY
ENVIRONNEMENT ET TRANSITIONS	Anthony FROGER
FINANCES ET SYSTEMES D'INFORMATION	Laurent AUBRY

Après avoir entendu l'exposé de M le maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **15 voix POUR**
DÉCIDE :

- De désigner en qualité de représentants de la commune les élus tels qu'énoncé dans le tableau ci-dessus
- D'autoriser M. le Maire à ACCOMPLIR toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE – INCENDIES 2026 – FONDS DE SOUTIEN AUX COMMUNES
SISINSTRÉES- DON FINANACIER**

Acte DM20261609D02 : classification : 7.10.1 : Autres taxes et redevances

Monsieur le Maire expose :

Au cours de l'été, des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, et environnementale et économique.

Face à ce drame, l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité (AMF) appelle les communes et les intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-Mer à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de MONTRELAIS tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1111-1

Sur sa proposition des membres du bureau municipal réunis le 11 septembre 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (15 voix pour)

- **DÉCIDE DE FAIRE** un don, d'un montant de 100 €, à l'Association des Maires de France AMF Aides sinistrés à qui il reviendra de reverser ce don aux collectivités sinistrées ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

TARIFS COMMUNAUX 2027

Acte DM20261609D03 : classification : 7.1.6 : Tarifs des services publics

Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs au même niveau pour 2027.

TARIFS – SALLE LES ROUSSELES

		Habitant de la commune	Habitant hors de la commune	Habitant de la commune	Habitant hors de la commune	mise à disposition possible	
		sans la cuisine		avec la cuisine			
salle selon le nombre d'usagers	Vin d'honneur/Réunion (3 heures)	90 €	135 €	NEANT	NEANT	NEANT	
	Obsèques (3 heures)	60 €	90 €	NEANT	NEANT	NEANT	
SALLE 1	salle festive complète (290 m²) Repas (180 personnes) Réunion (290 personnes)					sono	video
	Journée de 9 H à 2 H le lendemain	310 €	465 €	370 €	555 €	60 €	
	2 jours de 9 H à 2 H le surlendemain	440 €	660 €	530 €	795 €	60 €	
SALLE 2	salle festive moyenne (190 m²) Repas (120 personnes) Réunion (190 personnes)					sono	video
	Journée de 9 H à 2 H le lendemain	250 €	375 €	310 €	465 €	60 €	
	2 jours de 9 H à 2 H le surlendemain	350 €	525 €	390 €	660 €	60 €	
SALLE 3	salle festive petite (100 m²) Repas (60 personnes) Réunion (100 personnes)						
	Journée de 9 H à 2 H le lendemain	190 €	285 €	250 €	375 €	NEANT	
	2 jours de 9 H à 2 H le surlendemain	260 €	390 €	350 €	525 €		

TARIFS AIRE NATURELLE DE LOISIRS

COMMUNE :

- 30€ par nuit + 1 € par personne de + de 7ans par jour pour une location de 11h le matin à 9 h le lendemain.



HORS COMMUNE :

- 35 € par nuit + 1 € par personne de + de 7ans par jour pour une location de 11h le matin à 9 h le lendemain.

TARIFS CIMETIERE-COLUMBARIUM-JARDIN DU SOUVENIR

Cimetière : 15 ans >>> **120 €** -- - 30 ans >>> **230€** ***** Plaque Jardin du Souvenir **25 €**
Columbarium : 5 ans >>> **201 €** --- 10 ans >>> **300 €** --- 15 ans >>> **402 €** --- 30 ans >>> **600 €**

TARIFS TERRAINS COMMUNAUX

5€ TTC - terrains devant l'habitation >>>>> **0,30€** TTC/m2 - chemin communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés
APPROUVE cette proposition **VOTE : 15 VOIX POUR**

AFFAIRES SCOLAIRES

EFFECTIFS 2026-2027

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les effectifs scolaires pour l'année 2026-2027 comme suit :

Mme Aurélie PLÉ, Directrice, est accompagnée de Mme Marie ONILLON, ATSEM.

L'effectif du Cycle 1 se compose de :

- 6 élèves de Petite Section (PS) ;
- 12 élèves de Moyenne Section (MS) ;
- 5 élèves de Grande Section (GS).

Soit un total de 23 élèves, répartis entre 7 filles et 16 garçons.

Mme Angélica CHAVINIER assure le remplacement de Mme Edvina GUICHET pour le Cycle 2, accompagnée de Mme JUTEAU Ilonna, apprentie.

L'effectif du Cycle 2 se compose de :

- 5 élèves de Grande Section (GS) ;
- 12 élèves de Cours Préparatoire (CP) ;
- 5 élèves de Cours Élémentaire 1ère année (CE1).

Soit un total de 22 élèves, répartis entre 11 filles et 11 garçons.

Mme Marina LAURENT assure l'encadrement du Cycle 3

L'effectif du Cycle 3 se compose de :

- 7 élèves de Cours Élémentaire 2^{ème} année (CE2) ;
- 9 élèves de Cours Moyen 1ère année (CM1) ;
- 2 élèves de Cours Moyen 2^{ème} année (CM2).

Soit un total de 18 élèves, répartis entre 4 filles et 14 garçons.

L'effectif global de l'établissement pour l'année scolaire 2026-2027 s'élève ainsi à 63 élèves.

INFORMATIONS DIVERSES

GOCO2

Monsieur le Maire a présenté le projet GOCO2 (Infrastructure de transport de CO2 gazeux dans le Grand Ouest) au Conseil municipal. À l'issue de cette présentation, le Conseil municipal a exprimé une proposition défavorable quant à la réalisation de ce projet

APEEP - COLOR RUN : Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des remerciements adressés par l'Association des Parents d'Élèves à l'ensemble des bénévoles ayant contribué, de près ou de loin, à l'organisation et au bon déroulement de la manifestation « Color Run », qui s'est tenue le 12 septembre dernier.

PAROISSE SAINT BENOIT : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal avoir reçu un courrier l'informant du changement de dénomination de la paroisse Saint-Benoît, qui prend désormais le nom de « **Paroisse Bienheureux Albert & Ses Compagnons en Pays d'Ancenis** ».

TOURNOI DE PALET – CODEF : le samedi 10 octobre 2026 « Salle les Roussoles »

ARBRE DE NOËL ET MARCHÉ DE NOËL : le vendredi 11 décembre 2026

REPAS DES AÎNÉS : le dimanche 13 décembre 2026

Prochaine séance : le vendredi 6 novembre 2026 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Le Maire,
Laurent AUBRY



Le secrétaire de séance,
GUILLOTEAU Freddy

A handwritten signature in black ink, belonging to Freddy Guilloteau, the secretary of the meeting.